Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 133 (1988)
Heft: 3

Artikel: La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 3/1948
Autor: Verrey, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344830

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

Au sommaire du N° 3/1948

- *Quelques notes sur la guerre future, esquisse d'une organisation des troupes à l'avenir, colonel-divisionnaire M. Montfort*
- *Guérillas, corps-francs, partisans et résistants (fin), major H. Verrey*
- *Petites questions sanitaires, Dr E. Scheurer*
- *La 35e Di au combat (fin), H. Roland*
- *Revue de la presse: Le problème de l'éducation civique à l'armée, capitaine J. Reisser*
- *Bulletin bibliographique*

Texte choisi

(...) Si Glières est aussi un exemple de couverture d'une zone de parachutage, il est surtout le symbole de l'honneur militaire et le triomphe d'un idéal et mérite à ce double titre d'être connu.

Situé en Haute-Savoie, au NE. d'Annecy à 1550 m. d'altitude, dans un terrain qui rappelle celui des Mosses, Glières est devenu durant l'hiver 42-43 le point de ralliement des maquis de la région réunis pour défendre une zone et permettre ainsi un parachutage massif d'armes et de munitions.

Il y a là cinq officiers et cinq cents hommes répartis en quatre compagnies et douze sections; comme armes lourdes: trois lance-mines. Les premières semaines sont consacrées à l'organisation et à la mise en place du dispositif de défense: fortifications de campagne, réseau de surveillance, contrôle de la circulation civile, liaisons et service de renseignements. Quelques opérations de guérillas maintiennent la troupe en haleine.

Cette situation est inadmissible pour Vichy et l'occupant. Dans une première phase, les troupes du maintien de l'ordre (milice, gardes mobiles et gardes mobiles de réserve) s'efforcent d'isoler le plateau de Glières par l'occupation de la région et le barrage systématique des voies d'accès. Les défenseurs du plateau repoussent toutes les tentatives d'attaques et font des prisonniers, qui, libérés peu après, s'empressent de raconter tout ce qu'ils ont vu; faute capitale qui coûtera cher au moment de l'assaut final.

Le 23 mars 1944, les Allemands prennent l'initiative des opérations. La deuxième phase commence; l'ennemi s'efforce maintenant de détruire les chalets et les cantonnements; il

dispose d'artillerie de montagne et de quelques avions. Les défenseurs du plateau sont maintenant isolés; ils ne peuvent plus être ravitaillés et ont aussi perdu toute possibilité de vivre sous un couvert les mettant au moins à l'abri des intempéries. La troisième et dernière phase des opérations peut commencer.

Trois groupements sont prêts pour l'attaque:

Au NW., 800 miliciens, une compagnie de grenadiers de la Wehrmacht et 400 hommes des troupes spéciales de police; à l'E., deux bataillons et au S., un bataillon.

Les Allemands disposent ainsi d'un régiment renforcé et d'armes lourdes: deux batteries de canons de montagne, une section de mortiers lourds de 15 cm., une batterie de D.C.A. et une escadrille d'avions de chasse.

L'attaque décisive se déclenche le 26 au matin contre un adversaire dont le moral est certes intact mais qui est physiquement épuisé, manque de vivres et de munitions surtout, de réserve aussi, qui ne peut établir que des liaisons par coureurs et dont le dispositif, constitué d'un rideau de points d'appui, manque de profondeur et interdit la manœuvre.

Tant qu'il y a de la munition les points d'appui tiennent; une fois les cartouchières vides, l'ennemi perce, ouvre une brèche par laquelle il s'infiltre et submerge toute la position. A la nuit, toute résistance d'ensemble n'est plus possible. Le repli général en direction de l'W. où une porte de sortie subsiste est ordonné; ordre est donné de rejoindre les maquis d'origine. Une véritable chasse à l'homme s'organise alors, les fuyards sont traqués, dénoncés, pris, livrés aux Allemands, martyrisés et assassinés.

Le bilan de l'action se traduit d'un côté par douze morts, chiffre très faible et 200 prisonniers dont une centaine seront exécutés. De l'autre côté, 300 miliciens et 200 Allemands ont perdu la vie au cours de l'attaque.

Se situant entre le 6 juin, date du débarquement en Normandie, et le 15 août 1944, débarquement au sud de la France, une nouvelle tragédie devait se dérouler au Vercors, en juillet, mettant en action du côté allemand, des effectifs encore plus importants.

Si Glières paraît au premier abord un sacrifice inutile et si son dénouement semble avoir été particulièrement rapide, il n'en reste pas moins que les enseignements que l'on peut en tirer présentent un certain intérêt.

– Les défenseurs de Glières sont des soldats, encadrés et commandés par des chefs à l'idéal élevé et au profond patriotisme.

– Malgré la faiblesse des effectifs et des moyens, le maquis de Glières réussit à tenir tête à un adversaire de beaucoup supérieur en nombre et en armes.

– La simple existence de ce camp de maquisards a un retentissement très grand et leurs entreprises de petite guerre tiennent en échec l'assaillant; les troupes du maintien de l'ordre n'ont en effet jamais pu en venir seules

à bout et il leur a fallu faire appel à des troupes allemandes qui auraient été plus utiles sur le front qu'à l'arrière. De telles opérations de police n'ont pas peu contribué à disperser et affaiblir la force combattante allemande.

– Même privée des vastes étendues de l'est de l'Europe, une troupe n'en a pas moins pu vivre de longues semaines et se battre dans un terrain semblable au nôtre.

Une leçon doit toutefois être retenue. Convenait-il une fois investi d'accepter le combat? Ne valait-il peut-être pas mieux tant qu'il existait encore quelques lacunes dans le dispositif adverse de revenir aux maquis d'origine pour se regrouper ensuite ailleurs et poursuivre la lutte dans de meilleures conditions? Un système défensif statique interdisant la manœuvre (jeu des réserves, contre-attaques, contre-assauts, coups de main) opposé aux possibilités d'actions d'un adversaire puissant est destiné à être renforcé. La décision prise d'accepter le combat dans ces conditions est d'autant plus glorieuse; comme tel, Glières reste donc le symbole très pur d'un idéal. (...)

H. Verrey

Du côté de l'Association «Libertas»

Depuis une dizaine d'années, cette association édite annuellement un fascicule sur un thème donné.
Le dernier en date analyse «L'arme du terrorisme» et regroupe des textes de Jakob Forster, Jean-Jacques Chouet et Eugen Thomann.
Quelques exemplaires peuvent être obtenus gratuitement auprès de la rédaction de la RMS.
Des exemplaires supplémentaires peuvent être acquis au prix de Fr. 10.– auprès de

Libertas Suisse
Case postale 48.333
2501 **Bienne**